

NOAILLES



MÉDECIN DE GARDE :

- Numéro de Téléphone Unique : 03.44.05.81.81. (de 19h à 8h du matin en semaine ; de 12h à 8h du matin le week-end).

DENTISTE D'URGENCE :

- Numéro de Téléphone Unique : 03.44.23.25.31. (de 19h à 8h du matin en semaine ; dimanches et jours fériés de 10h et 12h et de 15h à 18h).

PHARMACIES DE GARDE : PHARMACIES DE GARDE :

Depuis le 1er juillet, un numéro d'appel unique national permet de connaître les pharmacies de garde les plus proches de son domicile 24h/24, tous les jours de l'année. Appelez le 32.37. (0,34 euro la minute)
Après 21 heures, se présenter au commissariat central (rue de la banque) qui contactera la pharmacie.

NUMÉROS UTILES :

- SMUR : 15
- POMPIERS : 18
- POLICE : 17
- POLICE MUNICIPALE : 03.44.79.40.40
- HÔPITAL : 03.44.11.21.21.
- URGENCES : 03.44.11.21.73.
- TRIBUNAL : 03.44.79.60.60.

CANTON DE NOAILLES

Abbecourt 778 habitants - Maire : Jean-Jacques ANTHEAUME - Tél. mairie : 09.62.60.44.03 - **Berthecourt** 1538 Laurent SERRUYS 03.44.07.54.92 - **Cauvigny** 1453 Michel DRUEZ 03.44.07.38.19 - **Hermes** 2490 Grégory PALANDRE 03.44.07.50.06 - **Hodenc-l'Évêque** 237 Danielle DEBLIECK 03.44.07.46.16 - **Laboissière-en-Thelle** 1288 Jean-Jacques THOMAS 03.44.08.62.03 - **Lachapelle-Saint-Pierre** 886 Catherine MEUNIER 03.44.08.62.62 - **La Neuville-d'Aumont** 280 Christian CHORIER 03.44.81.33.80 - **Le Coudray-sur-Thelle** 523 Michel LE TALLEC 03.44.81.14.24 - **Le Déluge** 489 Raymonde OLIVIER 03.44.79.22.88 - **Montreuil-sur-Therain** 232 Alain ARNOLD 03.44.03.27.82 - **Mortefontaine-en-Thelle** 840 Alain PAILLARD 03.44.52.07.16 - **Mouchy-le-Châtel** 77 Antoine de NOAILLES 03.44.03.22.66 - **Noailles** 2739 Benoit BIBERON 03.44.03.30.61 - **Novillers-Cailloux** 373 Thierry DEVILLARD 03.44.08.98.19 - **Ponchon** 1123 Robert JOYOT 03.44.03.31.58 - **Saint-Sulpice** 1041 André MELIQUE 03.44.81.11.25 - **Sainte-Geneviève** 2696 Jacqueline VANBERSSEL 03.44.08.28.70 - **Silly-Tillard** 481 Jean VERTADIER 03.44.03.33.39 - **Villers-Saint-Sépulcre** 945 Pascal WAWRIN 03.44.07.67.26 - **Warluis** 1157 Anne-Marie DUMOULIN 03.44.89.27.13.

Abbecourt

Soirée beaujolais

Le comité des fêtes organise une soirée beaujolais animée par l'orchestre Joël Franck à la maison du village le samedi 21 novembre, à partir de 20 heures. Tarifs : adulte 25 euros, enfant (moins de 12 ans) 12,50 euros. Réservations au 03 44 89 28 13.

Noailles

Halloween

L'association des parents d'élèves des écoles de Noailles organise des animations pour Halloween le mercredi 28 octobre de 15 à 17 heures, à l'espace Paris-Fontaine. Au programme : boum des P'tits Monstres et goûter offert.

Brocante d'automne

La brocante de Noailles se déroulera le dimanche 15 novembre, de 6h30 à 17 heures, dans le centre-ville.

Marché de Noël

Le marché de Noël de Noailles aura lieu le dimanche 6 décembre, à partir de 10 heures, à l'espace Paris-Fontaine.

Sainte-Geneviève

Loto

Le comité de jumelage de l'Éventail organise un loto le samedi 30 octobre, à partir de 20h30, à la salle polyvalente de Sainte-Geneviève. 24 tirages. Nombreux lots à gagner (près de 3000 euros).

Berthecourt

Loto

Le comité des fêtes de Ponchon organise un loto le samedi 7 novembre à partir de 20 heures à la salle des fêtes. Renseignements au 06 84 88 29 89.

Cauvigny

Marché de Noël

Le marché de Noël de Cauvigny se tiendra le samedi 5 décembre, de 10 à 18 heures, à la salle polyvalente. Inscription sur internet (www.cauvigny.fr) ou auprès de Josiane Vanbersel, présidente du comité des fêtes, au 03 44 07 42 26 ou au 06 88 75 36 61.

NOAILLES

SAINTE-GENEVIÈVE

La première magistrate répond à l'ancien conseiller municipal

Démission de Sébastien Gabard : Jacqueline Vanbersel réagit

«Si j'ai préféré dire qu'il était parti pour raisons personnelles, c'était pour éviter la polémique», reconnaît Jacqueline Vanbersel, maire de Sainte-Geneviève, en réaction aux propos de Sébastien Gabard, conseiller municipal démissionnaire, dans notre précédente édition (lire Oise hebdo n°1029).

«Il a remis sa lettre de démission après m'avoir fait un chantage auquel je n'ai pas cédé, précise la première magistrate. Il m'a dit "Si vous faites tirer le feu d'artifice du 14 juillet, je pars". Et de préciser : «Le préfet avait adressé un courrier en mairie, comme dans toutes les autres communes du département d'ailleurs, pour nous demander d'être particulièrement vigilants cette année à cause de la sécheresse et des risques d'incendie. J'ai réfléchi longuement avant de prendre la décision de le faire - je n'en ai même pas dormi pendant une nuit -, en tenant compte de son avis, mais il n'y avait aucune interdiction... Si je lui ai bien délégué la compétence «sécurité», c'est encore à moi, maire, de décider, et d'en assumer les conséquences.»

Quant aux «divergences avec certains élus» évoquées par Sébastien Gabard, qui avait également «l'impression de ne pas être entendu, et même mis à l'écart» : «Lorsque l'on est élu, on a souvent des contrariétés, des déceptions. Il faut être solide, savoir supporter la contradiction...», commente Jacqueline Vanbersel. Il faut aussi savoir être



Pour le maire, Sébastien Gabard «réagit comme un enfant gâté».

patient car on ne peut forcément obtenir satisfaction tout de suite».

Pour la première magistrate de Sainte-Geneviève : «Sébastien Gabard réagit comme un enfant gâté lorsqu'on refuse de céder à tous caprices...». Et de détailler : «S'agissant des policiers municipaux, il déclare qu'il fallait se

battre pour tout, que même pour commander de simples uniformes, c'était compliqué. Ses propos m'ont faite bondir. Les policiers municipaux ne manquent de rien ! Ils ont tous les équipements nécessaires : ils disposent d'un local attitré avec ordinateurs, d'une voiture bien entretenue, de différentes armes,

de matériel pour attraper les chiens errants, de différentes tenues... Ils viennent encore de recevoir des blousons pour l'hiver ! Certes, il avait demandé un chien, mais les contraintes budgétaires font que le Conseil municipal a refusé.»

Quant au bassin de rétention d'eau réclamé par l'ancien conseiller municipal, par ailleurs sapeur-pompier volontaire, pour la réserve incendie à proximité du hameau de la Fusée : «Là encore, il faut comprendre que ce n'est pas un dossier qui se règle en un claquement de doigts, signale le maire de la commune. Nous devons déjà trouver un terrain, car la commune n'en possède pas à cet endroit. A un moment, nous avons même envisagé de déclasser un bois. Des discussions vont être entamées avec les propriétaires.»

Enfin, concernant l'extension du centre Yves-Montand, Jacqueline Vanbersel que Sébastien Gabard a outrepassé ses fonctions en demandant l'arrêt du chantier pour des raisons de sécurité, «sous prétexte qu'il n'était pas informé». «On ne le voyait parfois pas pendant une semaine. Il faut qu'il comprenne que la vie communale ne s'arrêterait pas pour autant», remarque Jacqueline Vanbersel. Et de conclure : «Le Conseil municipal compte 23 élus. Tous ne peuvent pas toujours être informés de tout, en temps réel!».

C. T.

WARLUIS

Un loto pour animer les vacances des enfants



Les joueurs étaient venus en famille pour ce deuxième loto des enfants organisé par le comité des fêtes.

«Il faut bien les occuper pendant les vacances», sourit Ghislaine Boitel, membre du comité des fêtes de Warluis. L'association organisait son deuxième loto des enfants mardi 27 octobre.

Une trentaine de bambins, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, étaient ainsi réunis dans la salle communale afin de tenter de gagner une vingtaine de lots : des ballons, jeux de société, Dvd, déguise-

ments pour Halloween... avant de partager un goûter offert par l'association.

Prochaine manifestation proposée par les bénévoles du comité des fêtes de Warluis : un thé dansant animé par le groupe «Les

musiciens du Wes» qui aura lieu le mardi 10 novembre, à partir de 14 heures, toujours à la salle communale.

C. T.